



Réunion de création de l'association
La Ligue des Stratèges (association loi 1901)
compte-rendu

Présents

LORIMIER Frédérique	Secrétaire
DAHAN Sylvain	Membre du C.A
BOUTIN Cyrille	Trésorier-adjoint
BRIOT Emile	Secrétaire-adjoint
BERTIN Pierre	Membre du C.A
NEWMAN Lawrence	Président
ROY Pierre-Alain	Membre du C.A
PANIER Thomas	Trésorier

- Propositions aux postes de membres du Bureau et du C.A. Approuvées
- Discussion quant au Règlement Intérieur et quant aux statuts.
- Discussion quant à l'état d'esprit des membres de l'association La Ligue des Stratèges et quant aux comportements souhaités.
- Discussion quant aux créneaux horaires de l'association La Ligue des Stratèges et quant à l'accessibilité du local.

Frais prévus de création de l'association La Ligue des Stratèges : estimés de 210 € à 250 €.

Proposition est faite de fixer le tarif de la cotisation à l'association La Ligue des Stratèges à 30€ (trente euros) par an et par personne. Paiement éventuellement échelonnable jusqu'à raison de 5 € (cinq euros) par 2 mois par personne. Proposition approuvée.

Le règlement de la cotisation à l'association La Ligue des Stratèges n'est exigible qu'à partir de deux semaines de présence effective à l'association La Ligue des Stratèges.

Les membres fondateurs reçoivent chacun un exemplaire du règlement intérieur de l'association La Ligue des Stratèges et des statuts de ladite association.

Lecture est donnée par la secrétaire du compte-rendu de séance

A Besançon, le 27/02/09